



Retrouver le guide complet, toutes les fiches thématiques et outils !

Analyser et rationaliser nos besoins en ressources renouvelables et non renouvelables, apprendre à gérer collectivement des communs « positifs » et « négatifs ».

UNE ORGANISATION COLLECTIVE POUR GÉRER NOS RESSOURCES ET NOS COMMUNS

- Développer une culture commune autour des ressources et des communs
- Appuyer nos prélèvements de ressources uniquement sur la capacité de renouvellement des écosystèmes
- Mettre en place à tous les niveaux (national, régional, départemental et local) des instances de gouvernance et de gestion de nos communs, dont nos communs négatifs



Ressources et communs

LES COMMUNS ?

La théorie des communs qui inspire la gouvernance de nombreux collectifs d'acteurs économiques et sociaux en France a été théorisée par Elinor Ostrom en réaction à la "Tragédie des Communs" de Garrett Hardin, un paradoxe qui montre qu'il ne peut exister que deux solutions pour la gestion d'une ressource : une gestion étatique ou une gestion par propriété privée individuelle.

La chercheuse répond en affirmant qu'il existe des modes de gouvernance collectifs d'une ressource qui permettent à celle-ci de perdurer dans le temps. **Un commun est une ressource gouvernée et gérée collectivement par la communauté des usagers elle-même.**

Il existe différentes catégorisations de communs dont on peut citer quelques exemples :

- Des **communs fonciers/naturels** qui concernent des ressources naturelles physiques comme des systèmes d'irrigation, des forêts communales ou des nappes phréatiques et risquent l'épuisement si les prélèvements sont trop importants. On appelle aussi parfois « biens communs globaux/mondiaux » ce type de communs qui renvoie à des ressources d'échelle planétaire comme la qualité de l'air ou l'état des océans.

Communs urbains



parcs, jardins



friches



théâtres, cinémas



places



patrimoine



bibliothèques



services urbains, données



logements sociaux



déchets ?

- **La foncière Terre de Liens** crée et gère collectivement des communs en achetant des terres agricoles et en assurant l'installation d'agriculteurs-rices par la mutualisation des ressources financières et l'épargne citoyenne.

- Des **communs informationnels/numériques** qui concernent des ressources immatérielles, principalement dans le domaine du numérique. C'est dans ce type de communs que les thématiques des logiciels libres, des licences libres (Licences Creative Commons) ou des plateformes collaboratives sont développées. Parmi eux, des **communs de la connaissance** qui concernent plus particulièrement les espaces d'accès aux savoirs et les ressources de diffusion de la connaissance comme Wikipedia, des communs scientifiques (open science) ou encore des communs culturels qui s'attachent à rendre ouverte et accessible la culture en s'intéressant particulièrement à la question de la propriété intellectuelle.

- **Low-Tech Bordeaux** est une association dont la mission est de promouvoir et diffuser la culture low-tech sur la métropole de Bordeaux. La low-tech comprend des technologies de basse énergie qui se veulent utiles, accessibles et durables dans une logique de transmission, de libre partage, de formation et d'autonomisation.

- Des **communs territoriaux** généralement gérés et préservés par des citoyens, parmi lesquels des communs urbains qui abordent par exemple les questions de logements, d'agencement et de gestion d'un quartier ou d'éléments de ce quartier sous forme de gestion collective voire de propriété collective.
- Les **communs négatifs** désignent des « ressources », matérielles ou immatérielles, « négatives » telles que les déchets, les centrales nucléaires, les sols pollués ou encore certains héritages culturels (le droit d'un colonisateur, le patriarcat, etc.) qu'il est important de ne pas nier ou oublier pour les assumer et les gérer collectivement voire en prendre soin, à défaut de pouvoir faire table rase de ces réalités.

QUEL INTÉRÊT POUR UNE ENTREPRISE DE SE QUESTIONNER SUR LES RESSOURCES ET COMMUNS QUI L'ENTOURENT ?

- Expérimenter des modes de gestion des ressources du territoire multi-acteurs (publics, entreprises, habitants) dans une perspective de long-terme.
- Identifier les ressources et communs dont l'entreprise bénéficie pour mener à bien son activité, et contribuer à leur préservation.
- Identifier les ressources et communs que l'entreprise produit (matériels ou immatériels) et évaluer l'opportunité de leur partage (creative commons)
 - Les travaux du groupe de travail « Comptabilité et communs » de la Coop des Communs amènent par exemple les entreprises participantes à s'interroger sur la nature et son capital naturel, l'extra monétaire, le bénévolat...



POUR ALLER PLUS LOIN

Les communs : Des jardins partagés à Wikipédia

de Jean Benoît Zimmermann



Le portail des Communs



En savoir plus sur les communs négatifs



Le low-tech lab

